Vu pour être annexé à la délibération 2024-01 du 27 mars 2024

RAPPORT DE PRESENTATIONDES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024

BUDGET PRINCIPAL EAU POTABLE

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Table des matières

INTRODUCTION **3**

BUDGET PRINCIPAL EAU POTABLE **4**

La compétence 4

Bilan 2023 5

Prévisionnel 2024 6

État de la dette 13

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF **16**

La compétence 16

Bilan 2023 17

Prévisionnel 2024 18

État de la dette 22

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF **24**

La compétence 24

Bilan 2023 24

Prévisionnel 2024 24

INTRODUCTION

Le Débat d'Orientations budgétaires

Le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) constitue une étape essentielle de la procédure budgétaire. Il participe à l'information des élus et favorise les discussions sur les priorités à retenir pour le projet de budget primitif 2024. Il permet également aux délégués d'analyser les évolutions de la situation financière du syndicat et de s'exprimer sur la stratégie financière.

La loi du 7 août 2015, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) précisée par le Décret du 24 juin 2016 n°2016-841, a renforcé le rôle du DOB en définissant son contenu. Le DOB doit comporter les informations suivantes (article D.2312-3 du CGCT) :

- Les orientations budgétaires et hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget,
- Les engagements pluriannuels envisagés,
- La structure et la gestion de la dette
- La structure des effectifs et l'évolution des charges correspondantes

Sans caractère décisionnel, le DOB doit néanmoins être matérialisé par une délibération. Par son vote l'assemblée délibérante prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB. Le rapport est ensuite mis en ligne sur le site du syndicat, et transmis aux communes membres.

BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET EAU

1. La compétence Eau potable

Le SIRA exerce la compétence Eau potable sur un territoire 24 communes : Andres, Autingues, Bainghen, Balinghem, Bouquehault, Brêmes-Les-Ardres, Campagne-lès-Guines, Guemps, Herbinghen, Hocquinghen, Landrethun-lès-Ardres, Les Attaques, Licques, Louches, Marck, Nouvelle-Eglise, Offekerque, Oye-Plage, Rodelinghem, Saint-Folquin, Saint-Omer-Capelle, Sanghen, Vieille-Eglise et Zutkerque (uniquement pour la rue des Bosquets).
Le syndicat assure ainsi la production, le traitement, l'adduction, le stockage et la distribution d'eau potable sur ce territoire.

Le SIRA exploite 7 forages, 11 réservoirs, 12 stations de reprise et/ou de surpression, et 628 km de réseaux.
Les 2 228 071 m^3 de mètres cube d'eau produits en 2023 permettent d'alimenter environ 37 000 habitants. Le nombre d'abonnés est de 16816.

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ABONNÉS EAU POTABLE AU 31 DECEMBRE 2023

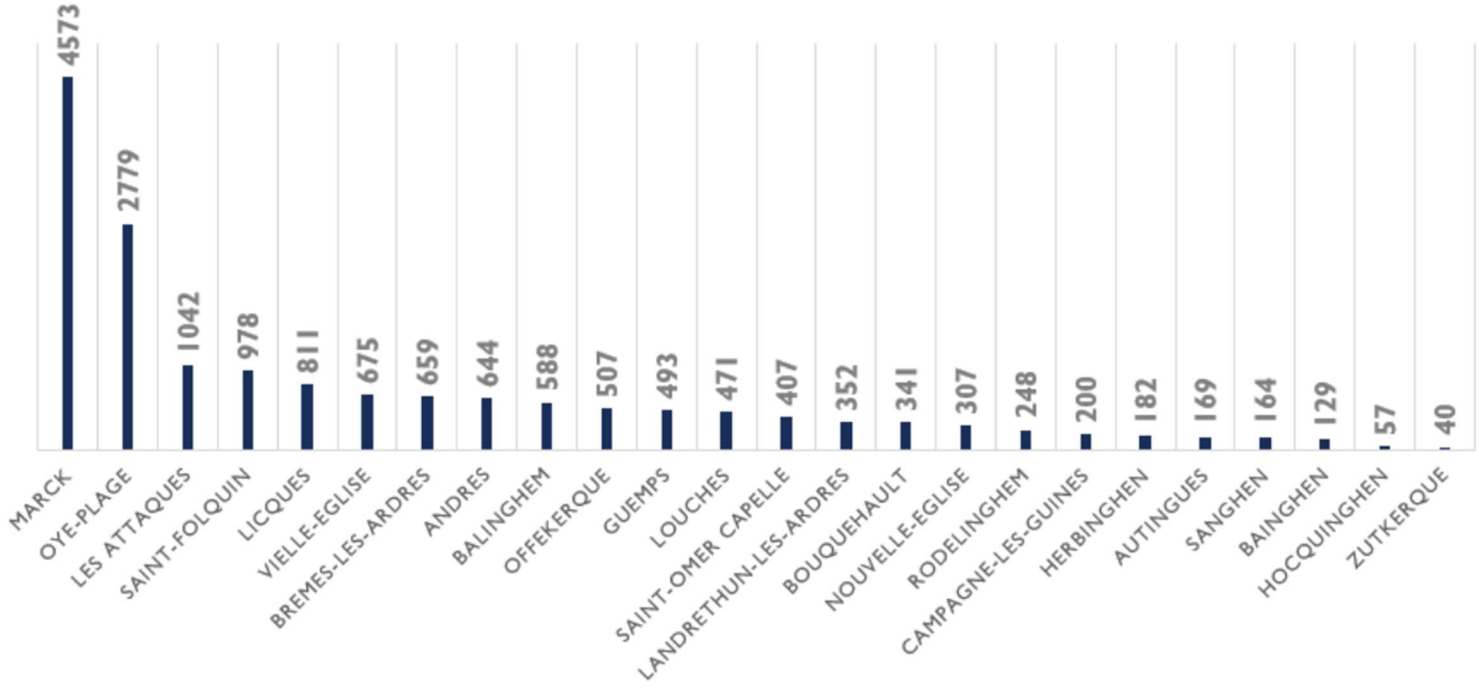

2. BILAN 2023

FONCTIONNEMENT

	2022	2023
Dépenses	3 354 488.16 €	3 247 951.25 €
Recettes (hors report)	3 739 969.48 €	4 173 182.00 €
Soit un résultat positif de	385 481.32 €	**925 230.75 €**
A ajouter au report des années précédentes de	1 249 461.42 €	1 634 942.74 €
Soit un total de	**1 634 942.74 €**	**2 560 173.49 €**

INVESTISSEMENT

Dépenses 2023	2 008 663.90 €
Recettes (hors report) 2023	863 953.94 €
Soit un résultat de	-1 144 709,96 €
A ajouter au report des années précédentes de	**+ 1 714 634.03 €**
Soit un total de	**+ 569 924.07 €**
Restes à réaliser Dépenses	- 296 979 €
Restes à réaliser Recettes	+ 221 241 €
Soit un résultat consolidé en investissement de	**+ 494 186.07 €**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT 2023

L'excédent de fonctionnement cumulé à la clôture d'exercice 2023 est de **2 560 173,49 €.** Considérant ce solde excédentaire, il est proposé d'affecter **1 000 000 €** en section d'investissement pour assurer l'autofinancement des travaux et de reporter 1 560 173,49 € en section de fonctionnement.

3. PREVISIONNEL 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BUDGET 2023	REALISE 2023	**BUDGET 2024**
011 - Charges à caractère général	1 420 980,00 €	1 013 645,52 €	**1 250 000,00 €**
012 - Charges de personnel et frais assimilés	760 000,00 €	676 251,14 €	**820 000,00 €**
014 - Atténuations de produits	544 200,00 €	544 172,00 €	**600 000,00 €**
023 - Virement à la section d'investissement	127 514,64 €	- €	**538 062,46 €**
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	760 000,00 €	721 181,94 €	**730 000,00 €**
65 - Autres charges de gestion courante	115 250,00 €	112 153,46 €	**61 500,00 €**
66 - Charges financières	160 000,00 €	155 237,76 €	**150 000,00 €**
67 - Charges exceptionnelles	1 800 190,74 €	25 309,43 €	**1 580 173,49 €**
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	90 000,00 €	- €	**20 000,00 €**
TOTAL	5 778 135,38 €	3 247 951,25 €	**5 749 735,95 €**

Les évolutions des dépenses les plus significatives sont les suivantes :

11 Charges à caractère général

Le bilan 2023 fait apparaître des dépenses énergétiques maîtrisées et une diminution des dépenses de fournitures de petit équipement, de carburant, de maintenance, de télécoms, et d'affranchissement.

Les perspectives 2024 par rapport au réalisé 2023 sont les suivantes :

- Maintenir le cap dans la maîtrise de ces dépenses
- Prendre en compte le changement de mode de gestion pour les relevés de compteurs, désormais réalisés en interne
- Garder une marge de manœuvre sur les dépenses énergétiques compte tenu du contexte instable
- Augmenter les crédits relatifs aux pièces et matériaux, suite au renforcement de l'équipe d'exploitation Eau, puisque davantage de travaux peuvent être réalisés en régie.

12 Charges de personnel

Le réalisé 2023 est inférieur au prévisionnel initial car tous les recrutements souhaités n'ont pas pu aboutir en 2023. Ils ont tous été finalisés en janvier 2024.

L'évolution du budget 2024 intègre la nouvelle gestion des relevés de compteurs en interne par un agent du SIRA, ainsi que le renforcement de l'équipe d'exploitation Eau suite aux créations de poste 2023 finalisées début 2024.

Les effectifs actuels sont les suivants :

- 16 emplois permanents :
  - Direction : 1
  - Bureau d'étude : 1
  - Équipe d'exploitation Eau potable : 8
  - Équipe d'exploitation Assainissement : 1
  - Relève des compteurs d'eau : 1
  - Équipe administrative : 4

- 1 emploi non permanent :
    - 1 activité accessoire d'expertise financière et juridique (5H hebdomadaires)

Soit une répartition comme suit :

Emplois permanents

Filière	Catégorie	Nombre	ETP
Administrative	C	4	4
Technique	A	1	1
	C	11	11

Emploi non permanent
1 activité accessoire à raison de 5H hebdomadaires

014 Atténuation de produits

Il s'agit du montant à reverser à l'Agence de l'eau au titre de la redevance pollution payée par les abonnés.

65 Autres charges de gestion courante

Un nombre important de créances ont été admises en non-valeur et en Créances éteintes en 2023 (80 000 €), afin de purger certaines créances qui dataient encore de 2008.

Un montant moins important est donc prévu pour 2024 (30 000 €).

67 Charges exceptionnelles

Le montant réalisé 2023 correspond principalement à des titres annulés sur les exercices antérieurs (annulation d'anciennes factures).

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement reporté de 1 560 173,49 € à l'article 678 « Autres charges exceptionnelles ». Cela a pour objectif de :

- ✓ Garder de la marge en trésorerie compte tenu du montant des impayés qui reste élevé (1M€).
- ✓ Calculer la rentabilité du service chaque année. L'excédent 2023 (925 230,75 €) correspond à ce qui a réellement été dégagé sur cette année uniquement, sans utiliser le report des années antérieures. Cela sert de base pour déterminer nos possibilités de financement des investissements.

L'article 678 ne sera donc pas utilisé comptablement, mais uniquement pour assurer l'équilibre budgétaire.

68 Dotations aux amortissements et aux provisions

20 000 € sont prévus pour ajuster la dotation aux dépréciations d'actifs circulants. Nous devons prévoir une dotation d'un montant égal à 15% des créances douteuses datant de plus de 2 ans. Le montant précis nous est communiqué par le Trésor public.

Les chapitres 042 Opérations d'ordre et 023 Virement à la section d'investissement

Ce ne sont pas des dépenses réelles. Au 042 sont reprises les opérations d'amortissement des travaux achevés. Le 023 correspond à l'autofinancement prévisionnel, qui sera effectivement comptabilisé àla clôture de l'exercice 2024.

RECETTES	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
002 - Résultat d'exploitation reporté	1 634 942,74 €	1 634 942,74 €	**1 560 173,49 €**
013 - Atténuations de charges	88 000,00 €	12 500,86 €	**1 800,00 €**
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	3 650 000,00 €	3 731 554,97 €	**3 854 262,46 €**
74 - Subventions d'exploitation	4 000,00 €	3 691,50 €	**3 500,00 €**
75 - Autres produits de gestion courante	45 000,00 €	31 711,57 €	**15 000,00 €**
77 - Produits exceptionnels	113 728,00 €	152 820,84 €	**5 000,00 €**
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	242 464,64 €	240 902,26 €	**310 000,00 €**
TOTAL	5 778 135,38 €	5 808 124,74 €	**5 749 735,95 €**

Les évolutions de recettes les plus significatives sont les suivantes :

013 Atténuation de charges

Le prévisionnel 2023 faisait apparaître le remboursement des frais de personnel supporté par le budget eau, et affecté à l'assainissement par les budgets annexes Assainissement collectif et Assainissement non collectif.
Ce remboursement a finalement été affecté au chapitre 70 suite à une demande de la Trésorerie.
Ne restent dans ce chapitre que les remboursements de la sécurité sociale ou de l'assurance statutaire en cas d'arrêt maladie d'un agent.

70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services

Une augmentation de recettes est prévue en 2024 pour prendre en compte :

- ✓ La revalorisation du prix de l'eau (+1,69 % en 2024)
- ✓ Les recettes liées aux prestations de facturation de la redevance assainissement pour Grand Calais sur le territoire de Marck, effectuées par le SIRA et facturées à la communauté d'agglomération
- ✓ La nouvelle affectation comptable de 2 recettes qui étaient encaissées sur d'autres chapitres auparavant : le remboursement des frais de personnel par les budgets annexes, et les frais "nouvel abonné" facturé lors d'un nouveau contrat
- ✓ La nouvelle affectation comptable d'une taxe qui était encaissée auparavant par le budget assainissement pour être reversée à l'agence de l'eau.

Au chapitre 74 Subventions d'exploitation est comptabilisée la participation de l'agence de l'eau à nos frais de facturation.

Au chapitre 75 Autres produits de gestion courante sont comptabilisés les loyers des antennes relais téléphoniques sur les ouvrages d'eau potable.

042 Opérations d'ordre de transfert entre section

Ce chapitre correspond à la quote-part des subventions d'investissement virées au résultat. Les subventions d'investissement doivent en effet faire l'objet d'une reprise au compte de résultat, c'est-à-dire être considéré comme un revenu qui s'étale sur plusieurs années. Les subventions sont ainsi reprises selon une durée déterminée à la section de fonctionnement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	2023		2024		
	Prévisionnel	Réalisé	Restes à réaliser	Crédits nouveaux	TOTAL
20 - Immobilisations incorporelles	335 977,50 €	47 627,50 €	**176 174,00 €**	**75 000,00 €**	**251 174,00 €**
21 - Immobilisations corporelles	715 640,00 €	195 338,24 €	**120 805,00 €**	**795 000,00 €**	**915 805,00 €**
23 - Immobilisations en cours	1 246 534,03 €	1 237 606,00 €		**1 272 248,53 €**	**1 272 248,53 €**
16 - Emprunts	250 000,00 €	247 199,90 €		**260 000,00 €**	**260 000,00 €**
020 - Dépenses Imprévues	50 000,00 €	- €		**50 000,00 €**	**50 000,00 €**
458102 - Défense incendie	39 990,00 €	39 990,00 €			
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	242 464,64 €	240 902,26 €		**310 000,00 €**	**310 000,00 €**
TOTAL	**2 880 606,17 €**	**2 008 663,90 €**	**296 979,00 €**	**2 762 248,53 €**	**3 059 227,53 €**

BILAN DES INVESTISSEMENTS 2023

TRAVAUX RESEAUX	
Renouvellement du réseau et des branchements Rue Rivière Neuve et Rue de L'Ecluse Carrée – LES ATTAQUES	850 000 € (solde travaux)
Renouvellement du réseau et des branchements - Rue de la Commune, Rue du Collège et Rue A. de Lumbres - LICQUES	152 000 € (solde travaux)
Renouvellement du réseau et des branchements Rue de Cahen - LICQUES	193 000 € (solde travaux)
Renouvellement du réseau et des branchements Rue du Château – CAMPAGNE-LES-GUINES	49 000 € (solde travaux)
Renforcement du réseau (avec participation de la commune) Secteur Haguemberg – LOUCHES	40 000 €

TRAVAUX OUVRAGES	
Renouvellement de 2 pompes Réservoir de CAMPAGNE-LES-GUINES	25 000 €
Renouvellement de l'armoire de commande Réservoir de CAMPAGNE-LES-GUINES	10 000 €
Renouvellement des équipements de télécommunication sur les ouvrages (pose de S4W)	80 000 €
Renouvellement d'une pomme Réservoir le VAL – LANDRETHUN-LES-ARDRES	15 000 €
Renouvellement de 2 pompes Réservoir de MontGardin– BOUQUEHAULT	22 000 €

INVESTISSEMENTS EN COURS - DETAIL DES RESTES A REALISER

OBJET	Montant HT
Diagnostic du forage de Licques	12 020 €
Diagnostic des compteurs de sectorisation	3 314 €
Étude patrimoniale	160 840 €
Matériel de recherche de fuite	24 630 €
Matériel de téléphonie fixe	5 700 €
Réhabilitation du portail du forage F2 et du grillage du forage F4	6 700 €
Armoire de commande du forage de Balinghem	15 350 €
Conduite Rue de Bourbourg à VIEILLE EGLISE	3 250 €
Frais de maîtrise d'œuvre - Renouvellement de réseau à LES ATTAQUES	65 175 €
TOTAL	**296 979 €**

INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2024 – 890 000 €

TRAVAUX RESEAUX = 180 000 € H.T. Travaux effectués en régie	
Renouvellement des branchements Rue Anglaise et la rue du Berck - CAMPAGNE-LES-GUINES	50 000 €
Renouvellement des branchements - Pont D'Ardres - LES ATTAQUES	60 000 €
Déplacement de la canalisation AEP avec reprise des branchements Rue Armand Leroy - LICQUES	40 000 €
Remplacement de la canalisation Rue des Berceaux - RODELINGHEM	40 000 €

TRAVAUX OUVRAGES = 600 000 € H.T.	
Réhabilitation de 50 compteurs de sectorisations	130 000 €
Remplacement de l'armoire de commande du Surpresseur de LES ATTAQUES	60 000 €
Remplacement de 2 pompes, des 2 anti-béliers et de 2 colonnes des pompes immergées - Surpresseur de LES ATTAQUES	100 000 €
Remplacement de l'armoire de commande sur le Forage F2	50 000 €
Mise aux normes des accès des systèmes de chloration	60 000 €
Mise en place de nouveaux compteurs de sectorisation dans le cadre de l'étude patrimoniale	120 000 €
Réalisation de campagnes de changement de compteurs (200) Effectué en régie	80 000 €

ETUDES - 2024 = 75 000 € H.T.	
Étude PGSSE (à la suite de l'Étude Patrimoniale)	35 000 €
Étude de fonctionnement des débits Rodelinghem/ West-Yeuse/Le Val/ Ecottes	20 000 €
Diagnostic du Forage de RODELINGHEM avec remise en service des pompes	20 000 €

ACQUISITIONS - 2024 = 65 000 € H.T.	
Achat d'un groupe électrogène pour sécurisation des forages	14 000 €
Remplacement de 2 véhicules	30 000 €
Renouvellement de matériel Gros outillage (découpeuse, marteau piqueur), tablettes pour l'exploitation de la base de données, flotte mobile	13 000 €
Achat d'un débitmètre à ultrasons portable	8 000 €

RECETTES	BP 2023	Réalisé 2023	RAR	Crédits 2024	TOTAL
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement	1 714 634,03 €	1 714 634,03 €		**569 924,07 €**	**569 924,07 €**
021 - Virement de la section d'exploitation	127 514,64 €	- €		**538 062,46 €**	**538 062,46 €**
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	760 000,00 €	721 181,94 €		**730 000,00 €**	**730 000,00 €**
10 - Dotations	- €	- €		**1 000 000,00 €**	**1 000 000,00 €**
13 - Subventions d'investissement	207 457,50 €	121 310,00 €	**221 241 €**	**0,00 €**	**221 241,00 €**
16 - Emprunts et dettes assimilées	52 000,00 €	- €		**0,00 €**	**0,00 €**
458202 - Défense incendie	19 000,00 €	21 462,00 €		**0,00 €**	**0,00 €**
TOTAL	**2 880 606,17 €**	**2 578 587,97 €**	**221 241 €**	**2 837 986,53 €**	**3 059 227,53 €**

Les recettes d'investissements sont essentiellement constituées :
- Du solde d'exécution des années précédentes (chapitre 001)
- De l'autofinancement prévisionnel, qui ne fera pas l'objet d'une opération comptable en 2024, mais sera constaté à la clôture de l'exercice (chapitre 021)
- Des amortissements des immobilisations (chapitre 040)
- De l'autofinancement dégagé sur l'exercice 2023 (chapitre 10)
- Des subventions d'investissement attendues de l'agence de l'eau (chapitre 13)

✓ A noter : 176 500 € pourront également être sollicités auprès de l'agence de l'eau pour les projets 2024.

4. ÉTAT DE LA DETTE

État des emprunts – Exercice 2024

Préteur	Montant Contrat	Taux	Date d'obtention	Date de fin	Capital restant dû au 01/01/2024	Échéances 2024
DEXIA CREDIT LOCAL	1 600 000,00 €	3,85 %	2005	2045	1 153 863.49 €	78 568.00 €
DEXIA CREDIT LOCAL	787 000,00 €	4,24 %	2005	2045	571 613.48 €	40 946.32 €
CREDIT FONCIER	750 000,00 €	4,45 %	2006	2036	440 072.13 €	45 733,80 €
CREDIT FONCIER	571 708,41 €	4,39 %	2006	2034	350 803,81 €	36 325.32 €
CREDIT AGRICOLE	500 000,00 €	2,25 %	2010	2030	191 732.00 €	31 798.08 €
CAISSE D'EPARGNE	400 000,00 €	3,88 %	2014	2029	166 943.33 €	35 300.72 €
CAISSE D'EPARGNE	1 000 000,00 €	2,01 %	2015	2040	660 000.00 €	53 065.00 €
LA BANQUE POSTALE	207 000,00 €	1,93 %	2019	2039	160 425.00 €	13 371.30 €
LA BANQUE POSTALE	450 000,00 €	0,99 %	2021	2041	427 500.00 €	26 648.72 €
LA BANQUE POSTALE	650 000,00 €	1,73 %	2022	2047	611 000.00 €	36 401.63 €
				TOTAL	**4 733 953.24 €**	**398 158.89 €**

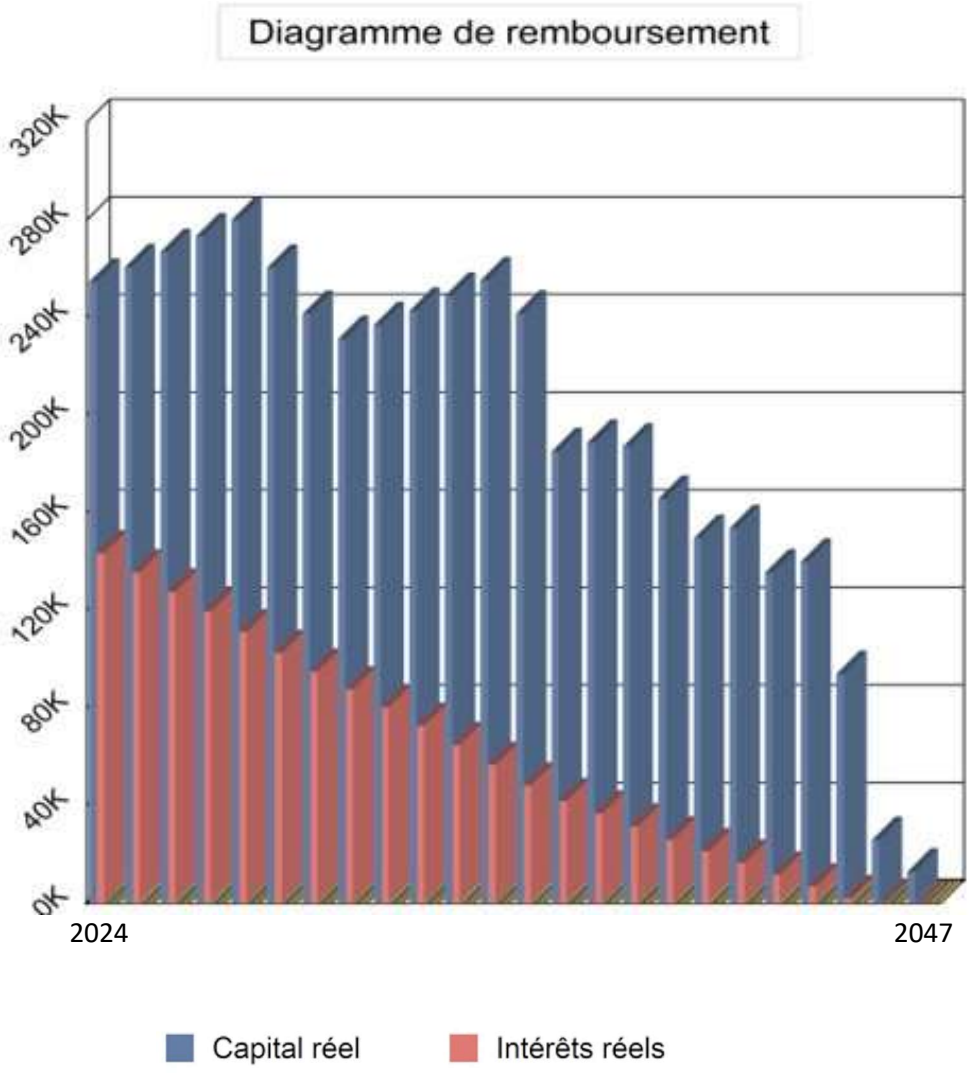

État pluriannuel des emprunts

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2024	398 158,89 €	143 459,21 €	254 699,68 €	0,00 €	0,00 €	4 733 953,24 €
2025	396 356,55 €	135 663,79 €	260 692,76 €	0,00 €	0,00 €	4 479 253,56 €
2026	394 649,26 €	127 723,76 €	266 925,50 €	0,00 €	0,00 €	4 218 560,80 €
2027	392 940,58 €	119 532,81 €	273 407,77 €	0,00 €	0,00 €	3 951 635,30 €
2028	391 301,81 €	111 152,01 €	280 149,80 €	0,00 €	0,00 €	3 678 227,53 €
2029	363 043,40 €	102 614,17 €	260 429,23 €	0,00 €	0,00 €	3 398 077,73 €
2030	336 602,68 €	94 963,94 €	241 638,74 €	0,00 €	0,00 €	3 137 648,50 €
2031	318 991,80 €	87 701,76 €	231 290,04 €	0,00 €	0,00 €	2 896 009,76 €
2032	317 316,69 €	80 381,46 €	236 935,23 €	0,00 €	0,00 €	2 664 719,72 €
2033	315 556,68 €	72 734,73 €	242 821,95 €	0,00 €	0,00 €	2 427 784,49 €
2034	313 836,33 €	64 875,72 €	248 960,61 €	0,00 €	0,00 €	2 184 962,54 €
2035	312 113,98 €	56 751,93 €	255 362,05 €	0,00 €	0,00 €	1 936 001,93 €
2036	290 022,99 €	48 358,04 €	241 664,95 €	0,00 €	0,00 €	1 680 639,88 €
2037	227 209,00 €	41 978,43 €	185 230,57 €	0,00 €	0,00 €	1 438 974,93 €
2038	225 532,69 €	36 810,07 €	188 722,62 €	0,00 €	0,00 €	1 253 744,36 €
2039	218 693,87 €	31 512,73 €	187 181,14 €	0,00 €	0,00 €	1 065 021,74 €
2040	192 004,87 €	26 217,93 €	165 786,94 €	0,00 €	0,00 €	877 840,60 €
2041	171 131,32 €	21 410,41 €	149 720,91 €	0,00 €	0,00 €	712 053,66 €

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2042	170 458,77 €	16 644,46 €	153 814,31 €	0,00 €	0,00 €	562 332,75 €
2043	147 369,75 €	11 796,12 €	135 573,63 €	0,00 €	0,00 €	408 518,44 €
2044	146 919,95 €	6 914,35 €	140 005,60 €	0,00 €	0,00 €	272 944,81 €
2045	96 118,41 €	2 179,20 €	93 939,21 €	0,00 €	0,00 €	132 939,21 €
2046	26 506,03 €	506,03 €	26 000,00 €	0,00 €	0,00 €	39 000,00 €
2047	13 084,34 €	84,34 €	13 000,00 €	0,00 €	0,00 €	13 000,00 €

BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

1. Le contexte

Le SIRA gère l'assainissement collectif sur 6 communes (Andres, Balinghem, Campagne-lès-Guines, Les Attaques, Licques et Louches).
En 2023, 112 232 m3 d'eau ont été traitées grâce aux 3 stations d'épuration (Licques, Les Attaques et Campagne-lès-Guines) et aux 37 km de réseaux. 1483 abonnés sont raccordés.

NOMBRE D'ABONNES ASSAINISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2023

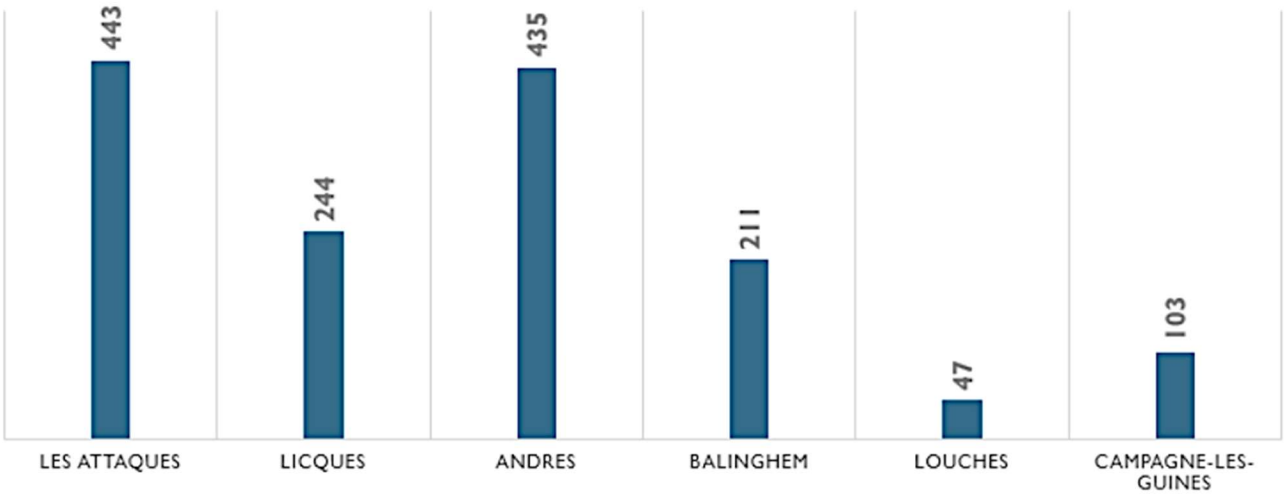

2. BILAN 2023

Fonctionnement

Dépenses 2023	546 418.53 €
Recettes 2023 (hors report)	573 698.68 €

Soit un résultat positif de	27 280.15 €
A ajouter au report des années précédentes de	11 532.44 €
Soit un total de	**38 812.59 €**

Investissement

Dépenses 2023	499 950.66 €
Recettes 2023 (hors report)	929 232.12 €
Soit un résultat positif de	429 281.46 €
A ajouter au report de l'année précédente	-163 713.33 €
Soit un total de	**265 568.13 €**
Restes à réaliser Dépenses	- 2970 €
Restes à réaliser Recettes	+ 2970 €
Soit un résultat consolidé en investissement de	**265 568.13 €**

3. PREVISIONNEL 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	163 000.00 €	155 787.19 €	**173 000 €**
012 - Charges de personnel et frais assimilés	65 000.00 €	64 226.08 €	**60 000 €**
014 - Atténuations de produits	25 000.00 €	25 150.00 €	**27 000 €**
65 - Autres charges de gestion courante	126 000.00 €	36 541.83 €	**17 500 €**
66 - Charges financières	14 000.00 €	13 495.35 €	**13 000 €**
67 - Charges exceptionnelles	6 850.00 €	2 399.96 €	**3 000 €**
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	5 000.00 €		**6 000 €**
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	250 000.00 €	248 818.12 €	**260 000 €**
023 - Virement à la section d'investissement	40 233.74 €		**64 541.59 €**
45 – Compte de tiers			**80 000 €**
TOTAL	**695 233,74 €**	**546 418.53 €**	**704 041.59 €**

Les évolutions des dépenses les plus significatives sont les suivantes :

11 Charges à caractère général

L'augmentation du budget prend en compte la nouvelle prestation de réalisation de branchements neufs (prestation externalisée facturée à l'usager).

12 Charges de personnel

Le chapitre correspond au remboursement prévisionnel des charges de personnel au budget principal Eau potable.

14 Atténuation de produits

Il s'agir du reversement à l'agence de l'eau de taxes perçues en 2023. La perception de cette taxe et son reversement seront désormais portés par le budget principal.

65 Autres charges de gestion courante

Dans ce chapitre était inscrit le reversement aux particuliers de la subvention de l'Agence de l'Eau pour les raccordements au réseau d'assainissement collectif. Ce reversement sera imputé au chapitre 45 sur un compte de tiers, sur demande de la Trésorerie.

Au chapitre 66 figurent les intérêts de la dette.
Au chapitre 67 sont comptabilisées des annulations de factures principalement.

68 Dotations aux amortissements et aux provisions

6 000 € sont prévus pour ajuster la dotation aux dépréciations d'actifs circulants. Nous devons en effet prévoir une dotation d'un montant égal à 15% des créances douteuses datant de plus de 2 ans.

Chapitres 042 Opérations d'ordre et 023 Virement à la section d'investissement

Au 042 sont reprises les opérations d'amortissement des investissements passés. Le 023 correspond à l'autofinancement prévisionnel, qui sera effectivement comptabilisé à la clôture de l'exercice 2024.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2023	Réalisé 2023	**BP 2024**
002 - Résultat d'exploitation reporté	11 532.44 €	11 532.44 €	**38 812.59 €**
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	370 000.00 €	366 319.71 €	**372 500 €**
74 - Subventions d'exploitation	147 000.00 €	44 665.00 €	**32 000 €**
75 - Autres produits de gestion courante	30 000.00 €	17 600.00 €	**40 000 €**
77 - Produits exceptionnels	- €	8 412.67 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	136 701.30 €	136 701.30 €	**140 729.00 €**
45 – Compte de tiers			**80 000 €**
TOTAL	**695 233.74 €**	**585 231.12 €**	**704 041.59 €**

70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services

Dans ce chapitre figurent la part assainissement de la vente d'eau et les prestations de services.

74 Subventions d'exploitation

Dans ce chapitre figurent les primes d'épuration versées par l'Agence de l'eau. Y figuraient aussi les subventions à reverser aux particuliers pour leur raccordement, désormais imputées au chapitre 45 sur un compte de tiers à la demande de la Trésorerie.

75 Autres produits de gestion courante

Dans ce chapitre est comptabilisée aa PFAC (Participation au Financement de l'Assainissement Collectif) est une taxe dont tout propriétaire d'immeuble doit s'acquitter pour se raccorder au réseau d'eaux usées.

En 2024 y figureront également les remboursements d'assurance suite aux sinistres dans les stations d'épuration lors des inondations.

042 Opérations d'ordre de transfert entre section

Comme dans le budget Eau potable, ce chapitre correspond à la quote-part des subventions d'investissement qui doivent en effet faire l'objet d'une reprise au compte de résultat, c'est-à-dire être reprises en section de fonctionnement.

Section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2023		2024		
	BP	Réalisé	RAR	Crédits nouveaux	TOTAL BP
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	163 713,33 €	163 713,33 €			
16 - Emprunts et dettes assimilées	153 500,00 €	152838,86 €		151 000,00 €	151 000,00 €
20 – Immobilisations incorporelles	40 000,00 €			65 000,00 €	65 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	117 750,00 €	36 344,96 €	2 970 €	164 000,00 €	166 970,00 €
23 - Immobilisations en cours	291 150,44 €	174 065,54 €		749 939,28 €	749 939,28 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	136 701,30 €	136 701.30 €		140 729 €	140 729 €
TOTAL	**902 815,07 €**	**663 663,99 €**	**2 970 €**	**1 270 668,28 €**	**1 273 638,28 €**

BILAN DES INVESTISSEMENTS 2023

- STEP DE LES ATTAQUES :
  - ✓ Renouvellement d'un surpresseur d'air sur le bassin d'aération = 26 800 €
  - ✓ Renouvellement du robot mélangeur de boues = 55 400 €

- STEP DE LICQUES :
  - ✓ Renouvellement de 2 électrovannes = 5 900 €

- RESEAUX :
  - ✓ Extension réseau Route de Balinghem à ANDRES = 24 000 €
  - ✓ Extension réseau rue de la Commune, rue des Tilleuls, rue du Collège et rue Antoine de Lumbres à LICQUES = 117 000 € (solde travaux 2022)

INVESTISSEMENTS PREVISIONNELS 2024

- STEP DE LES ATTAQUES :
  - ✓ Renouvellement du poste de refoulement des eaux traitées = 24 000 €
  - ✓ Renouvellement des diffuseurs d'air du bassin d'aération = 41 000 €
  - ✓ Réhabilitation du Portail d'accès de la STEP = 13 000 €
  - ✓ Diagnostic du système d'assainissement = 50 000 € (y compris les réseaux de LES ATTAQUES, ANDRES et BALINGHEM)
  - ✓ Enquêtes de branchement sur les communes de BALINGHEM et ANDRES = 15 000 €

- STEP DE CAMPAGNE-LES-GUINES :
  - ✓ Création d'un fossé avec busage pour lutter contre les eaux de ruissellement = 12 000€
  - ✓ Renouvellement de la batimétrie du bassin d'aération = 14 000 €

- RESEAUX :
  - ✓ Travaux d'extension de réseau – Rue Anglaise et Rue du Berck - CAMPAGNE-LES-GUINES = 600 000 € (financement communal)
  - ✓ Réhabilitation de 4 armoires de commande sur des postes de refoulement sur ANDRES et BALINGHEM = 60 000 €

Selon le programme de l'Agence de l'Eau, à prévoir en 2025-2026 :

- RESEAUX :
  - ✓ Dernière tranche d'extension de réseau à CAMPAGNE-LES-GUINES (Rue du Courgain et Rue du Chevalet) = 610 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2023	Réalisé 2023	RAR	Crédits nouveaux	**Total BP 2024**
001 - Solde d'exécution	- €			265 568,13 €	265 568,13 €
13 - Subventions d'investissement	151 164,00 €	227 791,18 €	2 970 €	579 058,56 €	582 028,56 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	151 164,00 €	142 369,49 €		101 500,00 €	101 500,00 €
10 – Dotations	310 253,33 €	310 253,33 €			
021 - Virement de la section d'exploitation	40 233,74 €			64 541,59 €	64 541,59 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	250 000,00 €	248 818,12 €		260 000 €	260 000 €
TOTAL	**902 815,07 €**	**929 232,12 €**	**2 970 €**	**1 270 668,28 €**	**1 273 638,28 €**

Les recettes prévisionnelles d'investissement intègrent :

Chapitre 13 – Subventions

- ✓ Solde de la participation de la commune de Licques à l'extension de réseau 2022-2023 (= 80 558,56 €)
- ✓ Pour les travaux d'extension du réseau à Campagne-lès-Guînes :
  - Subvention de l'Agence de l'Eau (= 162 400 €)
  - Participation communale (= 336 100 €)

Chapitre 16 – Emprunt

- ✓ Pour extension de réseau à Campagne-lès-Guînes : avance de l'Agence de l'Eau (= 101 500 €)

Chapitre 10 – Dotations

- ✓ 2023 : virement nécessaire pour combler le déficit d'investissement
- ✓ 2024 : la section d'investissement n'étant plus en déficit, pas de besoin de financement

Chapitre 021 - Virement de la section d'exploitation

- ✓ Autofinancement prévisionnel qui sera constaté à la clôture de l'exercice 2024

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section

- ✓ Amortissement des immobilisations

4. État de la dette

Répartition des échéances par prêteur pour l'exercice 2024

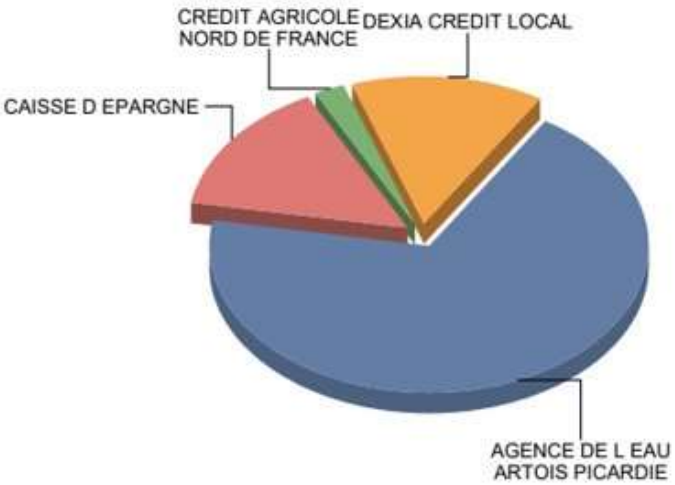

AGENCE DE L EAU ARTOIS PICARDIE	112 692,40 €	69,0%
CAISSE D EPARGNE	24 133,28 €	14,8%
CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE	3 338,40 €	2,0%
DEXIA CREDIT LOCAL	23 211,46 €	14,2%
Total :	163 375,54 €	100,0%

DIAGRAMME DE REMBOURSEMENT

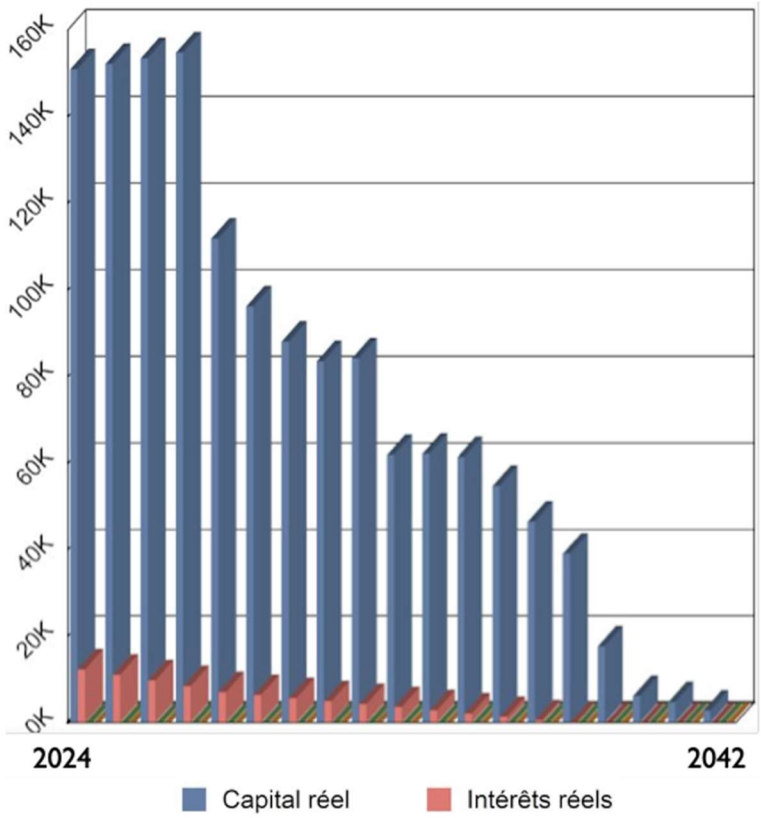

État des emprunts – Exercice 2024

AVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU		Montant du contrat	Capital restant dû au 01/01	Échéances 2024
CONVENTION 54924 LES ATTAQUES	2005	87 480,37 €	21 870,22 €	4 374,01 €
CONVENTION 54783 ANDRES	2005	51 898,07 €	10 379,67 €	2 594,90 €
CONVENTION 54782 ANDES RUE DU MILIEU	2005	126 630,00 €	25 206,75 €	6 301,65 €
CONVENTION 55552 LES ATTAQUES STEP	2006	394 416,00 €	78 883,20 €	19 720,80 €
CONVENTION 60639 ANDRES	2007	118 985,84 €	29 529,90 €	5 905,96 €
CONVENTION 61164 LES ATTAQUES RUE PRES CLOCHER	2007	143 640,00 €	43 092,00 €	7 182,00 €
CONVENTION 60640 LES ATTAQUES	2007	101 006,98 €	25 251,88 €	5 050,33 €
CONVENTION 67278 BALINGHEM VERS ANDRES	2008	70 895,82 €	24 813,55 €	3 544,79 €
CONVENTION 84260 BALINGHEM RUE DU MARAIS	2010	35 760,00 €	16 092,00 €	1 788,00 €
CONVENTION 84306 STEP DE LICQUES	2010	424 319,00 €	190 943,55 €	21 215,95 €
CONVENTION 14333 LICQUES	2012	8 688,83 €	4 344,43 €	434,44 €
CONVENTION 18979 BALINGHEM RUE DU MILIEU	2013	31 500,00 €	17 325,00 €	1 575,00 €
CONVENTION 18983 LICQUES	2013	49 500,00 €	29 700,00 €	2 475,00 €
CONVENTION 18985 LICQUES	2013	28 900,00 €	17 340,00 €	1 445,00 €
CONVENTION 10344 LICQUES RUE ANTOINE DE LUMBRES	2014	70 092,52 €	42 055,56 €	3 504,62 €
CONVENTION 10345 LES ATTAQUES	2014	1 933,45 €	1 450,10 €	96,67 €
CONVENTION 12020 BALINGHEM	2015	37 500,00 €	26 250,00 €	1 875,00 €
CONVENTION 12043 LICQUES LE BOURG	2015	30 913,73 €	20 093,97 €	1 545,68 €
CONVENTION 98566 LICQUES RUE DU DOCTEUR PARMENTIER	2016	67 646,75 €	50 735,10 €	3 382,33 €
CONVENTION 53307 LICQUES RUE DE L ABBE PRUVOST	2017	46 500,00 €	37 200,00 €	2 325,00 €
CONVENTION 98561 LICQUES PLACE DU GENERAL DE GAULLE	2017	9 785,00 €	4 892,50 €	978,50 €
CONVENTION 99026 CAMPAGNE LES GUINES	2017	182 136,00 €	145 708,80 €	9 106,80 €
CONVENTION 99227 LES ATTAQUES CD 943	2017	28 500,00 €	24 225,00 €	1 425,00 €
CONVENTION 11895 CAMPAGNE LES GUINES RUE DU BOSQUET	2022	57 787,25 €	54 897,89 €	2 889,36 €
Total AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE		**2 245 527,93 €**	**977 482,17 €**	**112 692,40 €**

Emprunts bancaires		Montant du contrat	Capital restant dû au 01/01	Échéances 2024
DEXIA	2006	114 952,40 €	71 525,19 €	7 491,01 €
DEXIA	2007	202 000,00 €	56 098,58 €	15 720,45 €
CAISSE D'EPARGNE	2016	1 000 000,00 €	308 260,66 €	24 133,28 €
CREDIT AGRICOLE	2016	38 757,60 €	20 131,87 €	3 338,40 €
TOTAL EMPRUNTS BANCAIRES		**1 355 710,00 €**	**456 016,30 €**	**50 683,14 €**

BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1. La compétence ANC

La compétence Assainissement Non Collectif est assurée sur le territoire de 23 communes : Alembon, Andres, Ardres, Autingues, Bainghen, Balinghem, Bouquehault, Boursin, Brèmes, Caffiers, Campagne-lès-Guînes, Fiennes, Guînes, Hardinghen, Herbinghen, Hermelinghen, Hocquinghen, Landrethun-Lès-Ardres, Licques, Louches, Nielles-Lès-Ardres, Rodelinghem, Sanghen.

La compétence ANC consiste à effectuer les diagnostics des installations et le contrôle de leur fonctionnement. L'instruction administrative des dossiers est assurée par un agent administratif du SIRA, et les prestations de contrôle et de diagnostic sont externalisées.

2. Bilan 2023

FONCTIONNEMENT

Dépenses 2023	48 197,56 €
Recettes 2023 (hors report)	41 587,89 €

Soit un résultat de	- 6 609,67 €
A ajouter au report des années précédentes de	5 726,30 €
Soit un total de	**- 737,54 €**

Aucune dépense ni aucune recette n'a été effectuée en section d'investissement.

3. Prévisionnel 2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP2023	Réalisé	BP 2024
001 – Résultat d'exploitation reporté			**737,54 €**
011 - Charges à caractère général	34 726,30 €	29 261,86 €	**32 000,00 €**
012 - Charges de personnel	20 000,00 €	18 935,70 €	**9 262,46 €**
TOTAL	**54 726,30 €**	**48 197,56 €**	**42 000,00 €**

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2024 font apparaître :

- **Au chapitre 001** : le report du déficit de fonctionnement 2023
- **Au chapitre 011** : le coût des prestations de contrôle des installations d'ANC par l'entreprise attributaire du marché
- **Au chapitre 012** : le remboursement des frais de personnel engendré par le traitement des dossiers au budget principal Eau potable. Ce chapitre est en nette diminution par rapport à 2023 pour pouvoir équilibrer le budget 2024.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP2023	Réalisé	BP 2024
002 - Résultat d'exploitation reporté	5 872,13 €	5 872,13 €	
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	49 000.00 €	41 587,89 €	**42 000 €**
TOTAL	**54 726.30 €**	**47 587,89 €**	**42 000 €**

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2024 font apparaître :

- **Au chapitre 70** : le produit des prestations de contrôle des installations d'ANC par les usagers.
- Le budget étant déficitaire en 2023, aucun excédent n'est reporté au chapitre 002.